COMMUNIQUÉ – ENQUÊTE ADMINISTRATIVE

À la suite d'accusations de harcèlement moral formulées par deux agents, la commune de Marcelcave a engagé une enquête administrative.

Cette enquête s'est déroulée entre le 8 octobre 2025 et le 23 janvier 2026 durant le précédent mandat. Elle a été confiée à une intervenante indépendante chargée de conduire les auditions, d'analyser les situations signalées et d'établir un état des lieux objectif.

Méthodologie

- Des entretiens individuels menés avec les agents concernés ainsi qu'avec les témoins désignés par les parties prenantes ;
- L'analyse des éléments communiqués dans le cadre des signalements ;
- L'examen du fonctionnement du service et de son organisation.

Cette démarche a permis de recueillir des éléments variés et de croiser les points de vue, dans un souci d'impartialité et d'écoute.

Conclusions de l'enquête

Au regard des éléments recueillis dans le cadre de l'enquête administrative, aucun fait n'a pu être juridiquement qualifié de harcèlement moral de la part du personnel, de la hiérarchie ou du Maire.

Les auditions et analyses réalisées ont toutefois mis en évidence des difficultés relationnelles et organisationnelles au sein du service, ainsi que des dysfonctionnements dans la communication interne.

L'enquête met également en évidence l'implication constante et réactive de la collectivité dans la gestion des tensions signalées au sein de l'équipe.

Des tensions relationnelles et organisationnelles ont ainsi été identifiées au sein du service, avec des répercussions possibles sur les conditions de travail des agents.

Les éléments recueillis au cours de l'enquête n'ont pas permis de corroborer juridiquement les faits de harcèlement moral signalés.

L'ensemble de ces constats conduit à qualifier la situation comme relevant principalement de problématiques organisationnelles et relationnelles nécessitant des ajustements dans le fonctionnement du service.

Mesures et actions engagées

Afin de prévenir toute apparition de nouvelles tensions, d'apaiser les tensions actuelles ainsi que d'améliorer durablement le fonctionnement du service, la commune met en place un ensemble d'actions :

- Renforcement de la communication interne
 - Mise en place de temps d'échange réguliers entre les agents et la hiérarchie
 - Amélioration de la circulation de l'information au sein du service
- Clarification de l'organisation du travail
 - Redéfinition et formalisation des missions et responsabilités de chacun
 - Rappel du cadre professionnel et des règles de fonctionnement
- Prévention et gestion des conflits
 - Développement d'outils et de dispositifs de médiation
 - Mise en place de procédures de traitement des situations de tension
- Accompagnement des agents
 - Suivi individualisé lorsque nécessaire
 - Possibilité de recours à des dispositifs de soutien adaptés
- Formation et sensibilisation
 - Actions de formation sur la communication professionnelle
 - Sensibilisation à la prévention des risques psychosociaux
 - Rappeler les obligations légales et déontologiques applicable aux agents de la collectivité

Engagement de la commune

La commune réaffirme son engagement en faveur :

- D'accorder une priorité à la prise en compte de l'intérêt de l'enfant
- Du respect et de la protection de ses agents
- D'un environnement de travail serein et respectueux
- De la qualité du service public rendu aux administrés

Elle continuera à suivre attentivement l'évolution de la situation et à adapter ses actions afin de garantir un fonctionnement apaisé et efficace des services municipaux.

Fait à Marcelcave,
Le 22 juin 2026

Julien MLYNARCZYK
Le Maire